



REVV : Roulons En Ville à Vélo
Membre de la **F**édération des **U**sagers de la **B**icyclette

Association socioculturelle loi 1901
1 rue Michel Servet 26000 Valence

09 50 03 26 6
www.fubicy.org/valence
valence.revv@fubicy.org



Valence, le 13 décembre 2013

A : Monsieur Marc PIBO, Directeur Départemental SNCF Drôme
Ardèche

Copie : Maire de Valence, média locaux et associations

Objet : Accès des vélos aux quais en gare de Valence Ville

Monsieur le Directeur

Suite à notre courrier du 9 septembre demandant la pose de goulottes pour faciliter l'accès aux quais des vélos, vous nous avez opposé un refus en raison de votre crainte de « réduire la largeur utile ». Voici quelques réactions de notre part.

Nous constatons que vous ne mentionnez aucune disposition particulière pour les vélos, alors même que le nombre de cyclistes qui se déplacent dans les trains est en augmentation et que tout indique qu'il ne s'agit pas d'un engouement passager mais d'une tendance sur le long terme. La ville de Valence l'a d'ailleurs bien compris en équipant de goulottes le passage sous la gare entre les rues Denis Papin et Paul Bert.

De plus, les goulottes ne concernent pas seulement le confort des cyclistes mais également le bien-être de tous les usagers. En cas d'affluence, les cyclistes portant leur vélo peuvent gêner l'écoulement du flux. Au contraire, en faisant rouler leur vélo sur une goulotte latérale, ils sont canalisés sur le côté, dans un espace minimum. Et la réduction de la largeur du fait de la présence d'une goulotte reste limitée, inférieure à celle qu'entraînent les barrières laissées à demeure dans le couloir. De plus en plus de gares SNCF ont compris l'intérêt d'un tel dispositif, les goulottes font partie des équipements courants. Cf. photos jointes.

Nos précédentes demandes sur d'autres sujets sont jusqu'à présent restées lettres mortes. C'est ainsi que nous attendons toujours la création d'une consigne vélos dans des locaux de la gare inoccupés et/ou la création de stationnements vélos sécurisés et protégés des intempéries. A ce propos nous ne comprenons pas que la gare de Valence-Ville soit la seule de cette importance non équipée en Rhône-Alpes.

Aussi, pour tenter de sensibiliser usagers et personnel SNCF aux améliorations possibles dans les transports multimodaux, nous avons décidé de maintenir l'opération de pose d'une goulotte ce **mercredi 18 décembre à 17 h** et nous vous invitons à en apprécier le bon fonctionnement. Bien évidemment nous veillerons à ce qu'il n'en résulte aucun désagrément et nous enlèverons cette goulotte après démonstration tout en la conservant à votre disposition. Nous prévoyons de vérifier l'intérêt d'une goulotte étroite. Ce type de goulotte n'est pas indispensable mais pourrait être approprié dans le cas d'escaliers de largeur limitée.

Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer prochainement et examiner les possibilités d'une meilleure prise en compte des cyclistes dans les gares SNCF sous votre responsabilité.

Dans cette attente recevez Monsieur le Directeur nos cordiales et respectueuses salutations.

Nicolas MARTIN
Président de REVV